

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 032-22**

**Le 11 mars, 2022**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
Brookfield Business Partners L.P. (BBU)  
Dividende en action (Distribution Spéciale)**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Brookfield Business Partners L.P. (« BBP ») (TSX : BBU.UN) a annoncé le 22 février 2022 une distribution spéciale aux porteurs de ses parts de société en commandite (les « parts de société en commandite ») selon un taux d'une action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A (les « actions échangeables de catégorie A ») de Brookfield Business Corporation (TSX : BBUC) pour chaque tranche de deux parts de société en commandite détenues à la date de clôture des registres.

Les actionnaires de Brookfield Business Partners L.P inscrits à la date de clôture des registres le 7 mars, 2022 recevront une action de Brookfield Business Corporation, le 15 mars 2022, pour chaque deux actions de Brookfield Business Partners L.P. détenue.

Les actions de Brookfield Business Partners L.P. commenceront à se transiger sur une base de trois pour deux à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 15 mars 2022.

La négociation des actions avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 4 mars, 2022.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 14 mars, 2022.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement (le 15 mars, 2022).

**Détails du rajustement de la distribution spéciale d'actions :**

- **Date d'entrée en vigueur: 15 mars 2022**
- **Date d'enregistrement: 7 mars 2022**
- **Date de paiement: 15 mars 2022**

## **CDCC - Détails du rajustement - Option (BBU)**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Brookfield Business Partners L.P. (BBU) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 15 mars 2022
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** BBU deviendra BBU1
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 parts de Brookfield Business Partners L.P. et 50 actions de Brookfield Business Corporation à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée seront fixées à 50,000 contrats pour les séries existantes.
- **CUSIP :** G16234 10 9 (BBU) & 11259V 10 6 (BBUC)

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

## **Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options (BBU):**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter la distribution spéciale d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options BBU seront transférées à la classe d'options BBU1 qui constitue le nouveau livrable

<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole de la classe</b>
BBU	BBU1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR  
OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU  
PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés